

ACTUALITES

Les ravageurs :

Pucerons,
Foyers sur chrysanthèmes

Thrips, acariens tétranyques
A surveiller

Autres ravageurs
Cultures florales : chenilles
défoliatrices sur chrysanthèmes
et primevères, vol de Brun du
Pelargonium

Pépinières : fausses chenilles
sur *Pinus sp*, *Berberis sp* et
Ribes sp, psylle de l'*Elaeagnus*
sp, cicadelles

Ravageurs du réseau de piégeage :

Pyrale du buis
Vol en cours et chenilles

Tordeuse européenne de l'œillet
Captures en hausse

Duponchelia fovealis
Captures en augmentation et
présence de chenilles

Maladies cryptogamiques

Pépinières:

Oïdium
Sur divers végétaux sensibles

Phytophthora sp
Signalement sur *Choisya sp* et
Ceanothus sp

Cultures florales

**Rouille blanche du chrysan-
thème**

Note nationale

BSV-Abeilles pollinisateurs
Vers de terre
Abeilles sauvages
Flore des bords de champs

Ecophytopic

Liste produits de biocontrôle

Accéder au site de
la Surveillance
Biologique du
Territoire en
cliquant [ici](#)

Après l'épisode caniculaire, les températures ont baissé. Les jours à venir devraient être plus humides pour la fin de semaine et semaine prochaine.

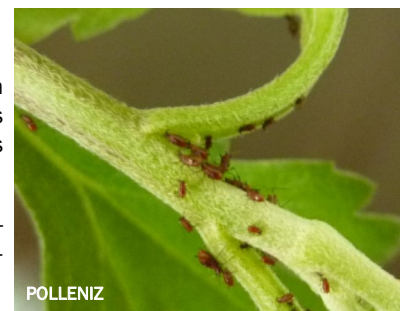
Ravageurs à surveiller

Pucerons : à surveiller

Cultures florales : sur chrysanthèmes, quelques foyers.

Gestion du risque : surveiller régulièrement les organes en croissance des cultures sensibles, l'arrivée des pucerons ailés, l'installation des premières colonies et l'activité des auxiliaires. Privilégier les moyens de biocontrôle.

Vigilance vis-à-vis des capacités virulifères de certains pucerons : *Aphis gossypii*, *Aphis spiraeicola*, *Aulacorthum solani*, *Macrosiphum euphorbiae*, *Myzus persicae*...



Macrosiphoniella sanborni sur chrysanthème

Acariens tétranyques : à surveiller

Cultures florales : signalement sur œillet et *Viola sp*.

Evaluation du risque : les acariens tétranyques profitent des conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer. Surveiller les végétaux sensibles. Utiliser une loupe de poche pour visualiser les œufs et les formes mobiles (larves, adultes).

Dégâts, lutte biologique : Cf. BSV 3 du 26/05/2023 [ICI](#)



Œufs, larves et adultes de *Tetranychus urticae*

Thrips : à surveiller

Cultures florales : quelques foyers de thrips sont relevés sur chrysanthèmes.

Evaluation du risque : l'augmentation des températures, les journées ensoleillées et la floraison de certaines plantes sensibles sont favorables à leur développement. Vigilance sur les dégâts directs et indirects (transmission de virus tels que TSWV, INSV, IYSV...).

Prophylaxie : Cf. BSV 1 du 14/04/2023 [ICI](#)



Dégâts de thrips sur chrysanthème

• **Autres ravageurs**

Fausses chenilles sur pin (Lophyre du pin)

Des lophyres du pin ont été observés, en pépinière (département 49).

Ces sont des larves grégaires de fausses chenilles (larves d'hyménoptère). Elles atteignent 25 mm de long à maturité. Elles sont jaune claire, plus ou moins verdâtres, avec des taches latérales noires et une tête orangée. Elles possèdent six pattes thoraciques et huit paires de pattes abdominales. Il ne faut pas les confondre avec des chenilles de lépidoptères. Seules ces dernières sont sensibles à une intervention microbiologique.

Evaluation du risque : ces insectes peuvent être présents par endroit où ils peuvent causer d'importants dommages en dévorant les pousses.

Lutte mécanique : sur jeunes sujets, récolter et détruire les larves si possible.

Evaluation du risque : les situations fortement ensoleillées soumises à un déficit hydrique sont favorables à leur développement. A surveiller.



Larves du Lophyre du pin

Pépinières

- **Tenthredes sur *Berberis sp* et *Ribes sp*** : ces fausses chenilles (larves d'hyménoptères) sont responsables de dégâts foliaires qui peuvent entraîner des fortes défoliations.
- **Psylle de l'*Elaeagnus*** : apparition d'adultes sur des pieds-mères en extérieur. [Info +](#)
- **Cicadelles** : toujours présentes sous abri et en extérieur sur Lamiacées et sur d'autres cultures en extérieur notamment *Malus sp*, *Pyrus sp*, *Salix sp*... Cf. BSV 1 du 14/04/2023 [ICI](#)



En bref

Cultures florales

- **Chenilles défoliatrices** : observations sur chrysanthèmes et primevères. A surveiller.

Brun du Pelargonium (*Cacyreus marshalli*) : observations de vols de papillons en jardin de particuliers

Des vols de papillons de Brun du Pelargonium (*Cacyreus marshalli*) ont été signalés en jardins de particuliers en région angevine.

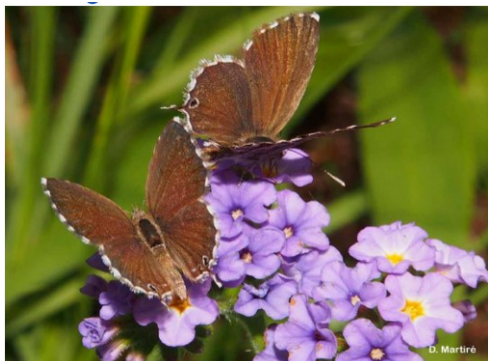
Ce lépidoptère touche les Geraniaceae des genres *Geranium sp* et surtout *Pelargonium sp*.

Originnaire d'Afrique du Sud, la première détection de *Cacyreus marshalli* en France, dans les Pyrénées Orientales, date de 1997 suite à l'importation de *Pelargonium*. Depuis, il colonise les régions françaises les unes après les autres. Il est assez commun en jardins, espaces verts mais peu signalé en production.

Il évolue en 4 stades larvaires et donne 5 à 6 générations/an de mars à octobre.

Les chenilles grignotent les fleurs, perforent, creusent les tiges et les remplissent d'excréments. Ces dégâts engendrent un noircissement des organes atteints. Les plantes sérieusement affectées meurent de l'infestation.

La vigilance est de mise en production de *Pelargonium sp.*, même si la maîtrise de ce ravageur n'est pas le plus problématique, si ce n'est sur des pieds-mères en fin de culture.



Cacyreus marshalli papillons



Cacyreus marshalli dégâts (photos Sarto Monteys)

Cacyreus marshalli : chenilles

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

• Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

Observations : le réseau de piégeage en Jardins Espaces Verts et Infrastructure (JEVI) et Ornement montre que **les vols sont enregistrés dans tous les départements**. A noter que les captures évoluent en fonction des sites et qu'il peut y avoir des petits décalages selon les départements. Cela montre l'intérêt d'effectuer une surveillance à la parcelle.

Des chenilles sont également signalées, notamment dans les départements 49 et 53.

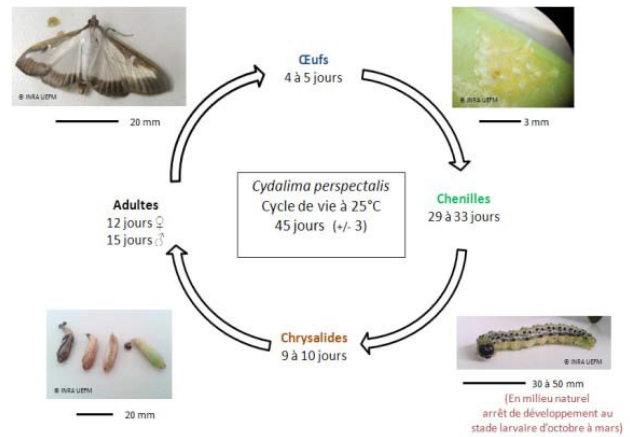
Evaluation du risque : suivez l'émergence des papillons, l'éclosion des pontes et la présence de chenilles.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale, de mai à octobre.

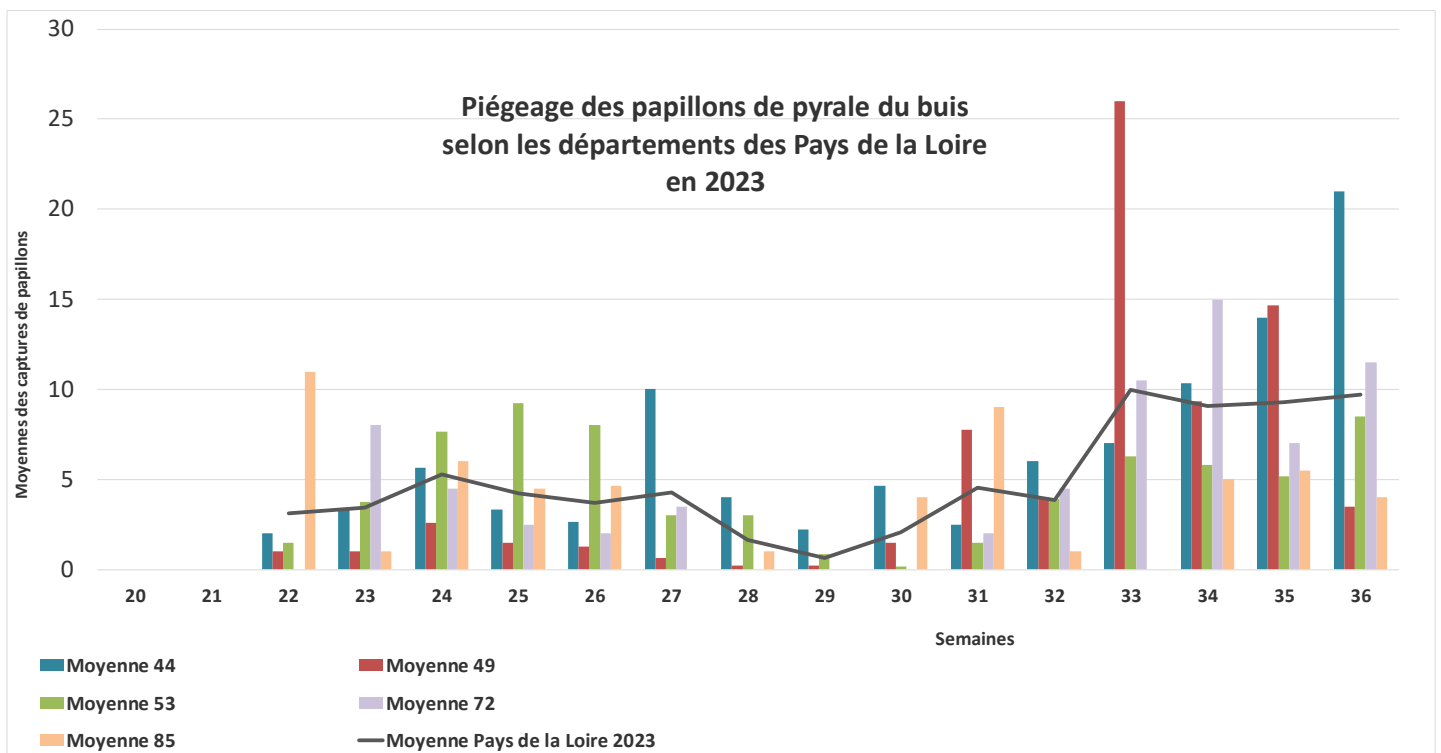
Prophylaxie : supprimer manuellement les chenilles dans le cas d'une faible infestation.

Lutte biologique contre la pyrale du buis :

Synthèse SAVE BUXUS II, volet pyrale du buis. Y accéder en cliquant [ICI](#).



• Laboratoire de biocontrôle, Inra UEFM



• Tordeuse européenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

Observations : les captures se sont intensifiées depuis les semaines 35 et 36 sur 5 sites sous tunnel dans le département 49.

Evaluation du risque : surveiller l'évolution des vols et l'apparition des jeunes chenilles. Après la ponte, les œufs éclosent au bout de 2-3 semaines puis les jeunes chenilles commencent à décaprer des feuilles regroupées par une toile. (Source : V. Alford D. (2013) *Ravageurs des végétaux d'ornement – Arbres arbustes et fleurs*. Deuxième édition, Ed. Quae, 480p.).

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à phéromone spécifique.

Lutte mécanique : les opérations de taille permettent d'éliminer les chenilles positionnées sur les apex.

Biocontrôle : des produits de biocontrôle sont autorisés sur chenille selon la culture concernée.



Tordeuse de l'œillet sur *Euonymus* : a : dégâts de chenilles sur feuille ; b : adulte femelle (photo : Fredon PdL)

• *Duponchelia fovealis*

9 pièges à phéromones sont actuellement installés en culture de cyclamen ou mini cyclamen. **Les captures ont augmenté sur 5 sites depuis fin août. A surveiller.**

Des chenilles ont été observées sur certaines cultures de

Piégeage : installer des pièges lumineux UVA ou des pièges à phéromones dès le début de la culture. Il existe 3 types de piège : piège à eau, piège delta, piège en tube, selon les conditions de culture de l'entreprise.

Prophylaxie :

- bien nettoyer les serres (vide sanitaire, élimination des vieilles plantes et des déchets végétaux...);
- surveiller les plantes de négoce et les jeunes plants dès leur arrivée dans l'entreprise, sources potentielles d'infestation ;
- détruire les plantes infestées et ne pas les mettre au compost (retour possible sous forme de papillon dans les serres) ;
- être vigilant aux symptômes de faiblesse (cyclamen qui ne fleurit pas, plante qui fane alors qu'elle est arrosée...).



Papillons de *Duponchelia* sur une plaque engluée d'un piège à phéromones

Favoriser les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Voir la dernière liste des produits de biocontrôle.

Source : Fiche ECOPHYTO DEPHY Gérer *Duponchelia fovealis* avec des pièges à phéromone. Y accéder [ICI](#)

Maladies cryptogamiques

Oïdium

Pépinières : l'oïdium est présent sur différentes plantes sensibles en extérieur notamment sur *Acer sp*, *Carpinus sp*, *Crataegus sp*, *Quercus sp*, *Rosa sp* ... Les attaques peuvent être fortes comme signalé sur une culture d'*Hydrangea macrophylla*.

Evaluation du risque : l'oïdium prolifère avec l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et l'humidité des espaces de culture. A surveiller.

Prophylaxie : parmi les mesures de préventions culturales, proscrire l'excès d'engrais azoté, le confinement de végétation et distancer suffisamment les végétaux en culture hors-sol.

Biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle.



Oïdium sur *Hydrangea*

Phytophthora sp : signalement sur *Choisya sp* et *Ceanothus sp*

Soyez vigilant sur la gestion de l'arrosage. Limiter les excès d'eau notamment en cas de températures élevées. Eviter les à-coups et les sur arrosages. Implantez les cultures sensibles sur des substrats bien drainés ou drainants.

Gestion du risque : éliminer régulièrement les plantes infectées pour éviter la contamination des plantes saines par les eaux d'irrigation.



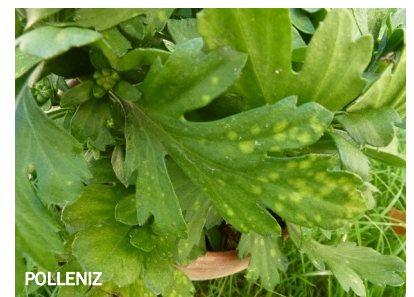
Symptômes de flétrissement provoqués par *Phytophthora sp* sur *Choisya sp*

Rouille blanche sur chrysanthème : à surveiller

Des cas peuvent être observés.

Au niveau européen, ce champignon (*Puccinia horiana*) est classé organisme réglementé non de quarantaine. A ce titre, les chrysanthèmes, autres que fleurs coupées et semences, mis en circulation entre opérateurs professionnels doivent en être exempts.

Lorsque la présence de la maladie est constatée sur plantes mères, les chrysanthèmes symptomatiques, mais aussi tous ceux situés dans un rayon d'un mètre doivent être détruits. Les plantes mères restantes doivent alors subir un traitement approprié et faire l'objet d'une inspection pour vérifier l'absence de symptômes avant mise en circulation vers d'autres opérateurs professionnels.



Symptômes de rouille blanche sur chrysanthème (face supérieure d'une feuille)

Note nationale BSV – Abeilles-Pollinisateurs

La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale BSV – Abeilles-Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver](#)



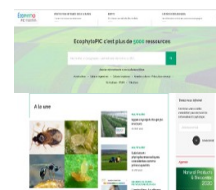
Le déclin des insectes pollinisateurs est ...
... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress, notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

Notes nationales biodiversité



Ecophytopic

Retrouvez l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#)



Note de service DGAL/SDSPV/2023-400 du 23/06/2023 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-la [ici](#)



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis LAIZE - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, CNPH, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.